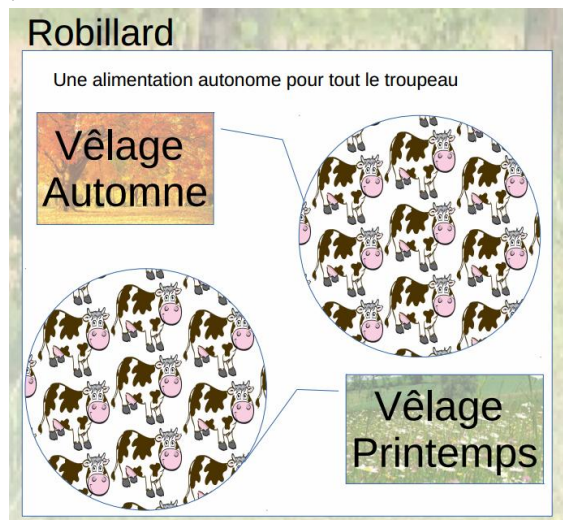


Le projet
« Autonomie alimentaire des troupeaux laitiers
EPL de Vire et du Robillard »

Expérimentations

Au Robillard : 2 périodes de vêlage – 1 ration herbagère autonome.

- Objectif : Comparer les performances de deux lots.
- Début des mesures : 1 février 2015



A Vire : Vers un système maïs/herbe résilient et efficient...

- Début des mesures : Septembre 2015



Pédagogie et partenariats

- Echanges réguliers entre la pédagogie et les exploitations des deux EPL.
- Intégration des partenaires aux réflexions et suivi du projet (comité de pilotage).



Avec la participation financière :



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

avec la contribution financière du
compte d'affectation spéciale
« Développement agricole et rural »